

Conseil Municipal du 29 janvier 2024 – 18 h 00
PROCES VERBAL N° 33

Président : I.SILHOL

Présents : Bernadette DEL-ROX, Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : /

Absents : /

Absents excusés : Grégory GUIZIOU,

Quorum : 14/15

1 – Élection du secrétaire de séance

Madame le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

M Bruno CASTES est élu secrétaire.

2 – Adoption du P.V. de la réunion du 15 décembre 2023

Madame le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion 15 décembre 2023.

Aucune observation n'est formulée et le PV du 15 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Pour 14	Contre 0	Abstention 0
----------------	-----------------	---------------------

3 – Demande de subvention – Réhabilitation de l'ancienne poste - délibération 2024-01

Madame SILHOL rappelle au Conseil Municipal que l'immeuble communal situé 2 rue Jean Moulin, parcelle B161, a fait l'objet d'un arrêté de procédure d'urgence de mise en sécurité en date du 16 octobre 2023, en raison du plafond du 1^{er} étage qui menaçait de s'effondrer.

Après une expertise des lieux et un premier devis de rénovation s'élevant à 62 502 € HT, la commune a décidé de faire appel à Hérault Ingénierie pour un projet plus global : la réhabilitation et la création de 2 logements communaux – reconfiguration et rénovation thermique globale.

En effet, il est possible de créer 2 logements à partir de l'immeuble situé 2 rue Jean Moulin et de l'ancienne poste qui jouxte le logement. Le premier logement serait en rez-de-chaussée, le second au 1^{er} étage.

L'avant-projet estime le coût de l'opération à 218 400 € HT de travaux + 44 312 € HT de prestations intellectuelles (maitrise d'œuvre, géomètre, contrôle technique ...), soit 262 712 € HT.

La commune souhaite demander une subvention à l'état au titre de la DETR ou du fonds vert, ainsi qu'au Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour approuver le projet et solliciter l'aide financière des différents partenaires.

Pour 14	Contre 0	Abstention 0
----------------	-----------------	---------------------

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le projet de réhabilitation de l'ancienne poste et sollicite l'aide financière de l'État et du Conseil départemental.

4 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement –

Délibération 2024-02

Monsieur ZARAGOZA présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des eaux et assainissement 2022. Celui-ci comporte les rapports de la Communautés de Communes Salagou Cœur d'Hérault ainsi que celui de la SEML La Pérotoise des eaux.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Qu'en est-il du forage ?

Il a été réalisé en octobre, une moyenne de 40m³/h.

Il n'est pas en service tant que l'Ars n'a pas donné son feu vert. Ils analysent l'eau régulièrement. Mise en service estimée à l'été 2024.

On souhaite demander à l'intercommunalité de garder l'ancien puits au cas où la pompe du nouveau puits tombe en panne.

Profondeur : 10m ancien puit, 49m le nouveau.

Les communes voisines sont susceptibles de s'approvisionner dans notre puits si elles ont une pénurie car la communauté de communes a financé les travaux et nous sommes solidaires des communes.

Pour 14	Contre 0	Abstention 0
---------	----------	--------------

Après délibération, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des eaux et assainissement 2022

5 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des déchets ménagers – Délibération 2024-03

Madame SOULAIROL présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité (RPQS) des déchets ménagers et assimilés 2022 transmis par la Communauté de Communes du Salagou Cœur d'Hérault

33 agents. 12 véhicules. 35 tournées de collecte hebdomadaires. 5497 tonnes de déchets résiduels collectés. 1177 livraisons d'équipement de bacs.

509 876.47 € de résultat d'exercice (558 466 € en 2021)

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Résultat en baisse par rapport à 2021.

2024 livraisons bac jaune sur Péret, collecte en 2025. En remplacement des colonnes. Sauf le verre. PAV restent en cœur de ville.

Déchets verts peu collectés, le camion tourne à vide, c'est dommage.

Pour 14	Contre 0	Abstention 0
---------	----------	--------------

Après délibération, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le Prix et la Qualité (RPQS) des déchets ménagers et assimilés 2022.

6 – Groupement de commande pour l'achat d'énergies – Délibération 2024-04

Monsieur ZARAGOZA présente au Conseil Municipal une convention d'Hérault Énergies concernant un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Le syndicat Hérault Énergies accompagne les collectivités de l'Hérault dans l'achat d'énergies, en portant un groupement d'achat depuis près d'une décennie. Les achats actuels courent jusqu'au 31 décembre 2025.

Afin de poursuivre l'achat groupé à compter du 1^{er} janvier 2026, le Comité Syndical d'Hérault Énergies réunis le 6 octobre 2023, a décidé la création au 1^{er} juillet 2024, d'un nouveau groupement. Pour ce faire il a approuvé une nouvelle convention constitutive pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique. À compter de sa mise en place, le groupement d'achat actuel sera dissout.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Nous avons déjà conventionné avec eux.

Quelles sont les modifications ? Aucune. Le groupement arrive à échéance, il faut le renouveler pour intégrer de nouveaux adhérents et réaliser un nouveau marché.

Concernant les bornes de recharges électriques, c'est une décision à part. La fourniture et l'entretien serait à la charge de la commune.

Pour 14	Contre 0	Abstention 0
---------	----------	--------------

Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'adhésion au groupement de commande et autorise Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

7 – Affaires en cours — affaires générales

Madame SILHOL souhaite rendre compte au Conseil Municipal des affaires en cours concernant les finances et les affaires générales.

- **Polémique réseaux sociaux sur l'éléphant : quand la commune se servait de l'éléphant, le président menaçait la mairie de mise au tribunal. Factures au nom d'Asphodèle, payé par dons des Pérétois versés à Asphodèle. Service juridique nous a confirmé qu'il appartient à l'association. La commune ne peut pas intervenir dans la gérance de l'association. C'est aux adhérents d'intervenir. Le projet était pérétois et dans le patrimoine de Péret. L'association était subventionnée par des collectivités. Mais**

l'éléphant appartient quand même à l'association. L'éléphant n'a pas été inscrit à l'animal totémique donc n'a pas pu être protégé.

8 – Affaires en cours Finances – Urbanisme - Travaux

Monsieur ZARAGOZA souhaite rendre compte au Conseil Municipal des affaires en cours concernant les finances, l'urbanisme et les travaux.

- **Urbanisme : moins d'activité**
- **Finances : planifier une formation interne, commission finances budget à venir**
- **Travaux Famouriès : pumtrack terminé le 9 février. Quelques travaux en régie à prévoir pour tables, bancs et poubelles. Un club vélo l'a essayé et validé. Construit en fonction de l'environnement.**
- **Visite Hérault Energie pour l'isolation de l'école et de l'appartement de la halle.**
- **Remise en état des chemins. La commission a fait le tour et doit remettre son rapport à la mairie. Le chemin de l'Argelas est prioritaire (jonction entre les 2 entrées de Péret).**
- **Commune retenue par le SYDEL pour un rapport gratuit des OLD sur la partie voirie communale.**
- **1^{er} chiffrage d'Hérault Energies pour changer les ampoules de toute la commune en LED, à 59 000 €.**
- **L'extinction de l'éclairage public nous a permis d'absorber l'augmentation du prix de l'électricité.**

9 – Affaires en cours – scolaire - CCAS - environnement

Madame SOULAIROL souhaite rendre compte au Conseil Municipal des affaires en cours concernant les affaires scolaires, le CCAS, et l'environnement.

Néant

10 – Informations au Conseil Municipal

Décisions du Maire

a) Déclaration d'intention d'aliéner – Non-exercice du droit de préemption

Date	Type		Adresse	PLU
28/11/2023	bâti	15	chemin de la Magdelaine	uc
07/12/2023	non bâti	32	rue des Près	AU
07/12/2023	non bâti	34	rue des Près	AU
27/12/2023	bâti	12	chemin des Roques	UC
11/01/2024	non bâti	9	chemin des Roques	UC/A
11/01/2024	non bâti	22	rue des Près	AU

b) Autres Décisions

2024/01 portant renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € auprès de la caisse d'épargne.

11 – Questions diverses

- Elagage : haie av Jules Ferry, av J Mermoz micocoulier, arbre lot croix blanche
- Relancer le « branle du soufflet ». Il va y avoir une réunion prochainement.
- Le CMJ actuel va être dissout : cause d'absentéisme. Election en septembre.

Séance levée à 19h10

Le secrétaire
Bruno CASTES

Le Maire
Isabelle SILHOL